

Département de
l'Isère

Arrondissement de
la Tour du Pin

PROCES-VERBAL DE LA
SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL
du 05 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux

Et le 5 septembre à 19 heures,

Date de la convocation :

les membres du Conseil Municipal de la commune de Brangues, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

29/08/2022

Sous la présidence de Sylvain GRANGER, Maire

Nombre de Conseillers : 15

Présents : 9

Présents :

Votants : 11

Sylvain GRANGER, Corrine PERRET, Germaine BUYRET, Alix LARCHEY, Lucien MORALES-HERNANDEZ, Daniel REVELLO, Éric MICHOD, Robert PYOT, Laura ESCOBAR.

Absents excusés : Stéphane DUCARRE, Roland BIGAT, Aurélie MASSE, Coralie DA COSTA, Sandrine BOURGEY.

Procurations : 2

De Sandrine BOURGEY à Laura ESCOBAR et Mallaury SOTTIZON à Corrine PERRET

Désignation d'un secrétaire de séance Corrine PERRET assistée de Daniel REVELLO

Approbation du PV du dernier compte rendu => Reporté à la prochaine séance du conseil municipal

Les décisions concernant les autorisations d'urbanisme feront désormais partie des ordres du jour des séances du CM et seront présentées en fin de séance de façon à satisfaire l'obligation d'information du public à laquelle est soumis le maire.

1. Réévaluation du loyer de l'appartement sis 4 place Paul Claudel

La locataire quitte son appartement le 4/10/22 pour raisons personnelles.

Sera-t-il nécessaire de rafraichir les peintures ? Robert PYOT et Corrine PERRET doivent se rendre sur place fin septembre et évaluer les travaux si besoin.

Une proposition sera faite prochainement à une autre locataire du parce communal de prendre ce T3 à la place de son appartement actuel qui lui conviendrait mieux.

L'accès à cet appartement T3 est plus facile, et restera dans le même environnement. Le chauffage est à bain d'huile donc plus économique pour la locataire.

Le maire a commencé à aborder le sujet avec sa famille.

Le maire remercie Germaine BUYRET pour cette idée proposée en réunion Maire/Adjointes.

Le maire propose d'augmenter le loyer de 480 € + 10€ charges par mois.

Adopté à l'unanimité

2. Demande de subvention DETR pour la réparation de la voirie Route de Tours

Une demande de DETR sera déposée pour la réparation de la route de tours suite aux inondations de 2021/2022. La DETR subventionne les « dégâts d'orage » dans l'axe « sécurité ».

Le projet a été envoyé à notre référent DETR pour avis. Le dossier est complet et conforme, il y a peu de chance que cette subvention nous soit refusée.

On attend l'accord officiel avant de démarrer les travaux. Les travaux sont envisagés pour oct. /nov. 2022, il ne faut pas trop tarder dans la saison car il y a risque de mauvais temps/humidité qui rend plus compliqué la réalisation d'un bicouche.

Est-il possible de commencer les travaux avant l'accord ? Corrine PERRET doit se renseigner. Engager les travaux au 4^{ème} T permet à la commune d'échelonner les dépenses.

Le maire propose de mettre au budget chaque année la réfection des routes inondées en priorité si nous avons des aides de la DETR.

La route du Gravier est très abimée : le soubassement et le bicouche sont à reprendre complètement (environ 1km de travaux). Peut-être réaliser les travaux par tronçon ? (Difficilement envisageable lorsqu'on reprend le soubassement d'une chaussée).

Penser à prendre des photos lors des inondations pour prouver la détérioration de nos routes et nous permettre d'obtenir des subventions.

Adopté à l'unanimité

3. Création de deux postes au service périscolaire

Effectif de l'école : 57 enfants. Pour la cantine : 39 enfants.

Cantine :